

Réf: Dossier N° 090400

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KOLA CONSTRUCTION »

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angre 8eme
tranche soleil 3, Lot 135, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 14/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KOLA CONSTRUCTION »

Objet : BATIMENT TRAVAUX PUBLICS -RENOVATION -
AMENAGEMENT INTERIEUR -AMENAGEMENT FONCIER
-CONCEPTION DE PROJET - GESTION IMMOBILIERE
-ELECTRIFICATION -ETUDE DE PROJET

et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en Garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière , se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angre 8eme
tranche soleil 3, Lot 135, Ilot 8

Dirigeant(s) : Mlle TRAORE SARAH LATIPHA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02302 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12071/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

